

**UFA SAINT SULPICE**

68 rue D'ASSAS

75006 PARIS

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

M.Ginguené: Responsable UFA

btsmav@st-sulpice.fr

Mmes Membrive et Cercès:  
Assistants de l'UFA

secretariat-sup@st-sulpice.fr

secretariatsupl@st-sulpice.fr

01 45 49 80 64



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : contact@cerfal.fr

**Tarifs**

Formation gratuite pour l'apprenti.e (prise en charge du coût de la formation par les OPCO.)

L'apprenti.e est rémunéré.e selon son âge et son niveau de formation.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur la page : : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>

**Objectifs de la formation:**

Objectifs pédagogiques :

Ils s'articulent en grande partie autour d'items liés au référentiel de l'option.

Développer une appétence pour la culture artistique et audiovisuelle.

Prendre la parole en public pour analyser et argumenter.

Développer un regard critique et être force de proposition.

Apprendre à travailler dans un univers anglophone.

Etre à l'écoute de son interlocuteur, analyser sa demande, appliquer les méthodes.

Respecter les horaires, sa présentation, comprendre les enjeux de son savoir-être dans l'entreprise.

Pour les items de la formation aux métiers de l'image, reportez-vous au référentiel du BTS MAV 2016 en ligne sur Internet.

**Caractéristiques de la formation:**

Enseignements professionnels:

Technique de mise en œuvre  
Environnement économique et juridique

Enseignements généraux:

Anglais  
Physique  
Technologie des équipements et des supports  
Culture Audiovisuelle et Artistique  
Espagnol (facultatif)

**Méthodes mobilisées:**

Présentiel, plateau technique, salle de cours avec TBI et vidéo projection possible.

**Modalités d'évaluation:**

Exposés, travaux dirigés et de commande, cas pratiques, évaluation sur table, BTS Blanc, etc.

**Compétences:**

Un.e apprenti.e aux métiers de l'image doit être capable de:

- Rigueur, de professionnalisme et confidentialité.
- Faire un plan de feu. Gérer l'implantation de la lumière.
- S'adapter au matériel de prise de vues.
- Relationnel, écoute, force de proposition.
- Travailler en équipe restreinte ou élargie.

**Métiers et lieux d'activités:**

Débouchés professionnels: Technicien plateau, cadreur, assistant opérateur, opérateur de prises de vues web, technicien d'exploitation vidéo, maintenance, loueur de matériel audiovisuel, etc.

Secteurs d'activités: télévision, internet, société de production, loueurs de matériels, etc.

**Conditions d'admission:**

Bachelier de filière générale de l'année ayant fait une spécialité CAV. Bachelier STIDD de l'année ayant fait un enseignement optionnel CAV, étudiant en reconversion d'études, étudiant sortant d'un autre bac et ayant fait une MANCAV.

Pour les options image et montage et postproduction une bonne formation en sciences est demandée.

**Délai d'accès:**

Du mois de mars au mois de novembre. Dès que le nombre de places est pourvu, la section est clôturée. Gestion des contrats et admission dans la formation. Réponse dans les 7 jours.

**Durée:**

Contrat d'apprentissage de 24 mois

**Rythme de l'alternance:**

1 semaine en UFA/ 1 semaine en entreprise pour chaque année de formation.

**Suite de parcours après le diplôme:**

- Filière universitaire en arts du spectacle
- Mention études cinématographiques et audiovisuelles (Licence du LMD)
- Licences professionnelles (J.R.I., etc.)
- Ecoles de cinéma en France et à l'étranger
- Autres filières

**Equivalence ECTS:**

120 ECTS avec l'obtention du BTS.

**Résultat à l'examen :**

Session 2024 : 87 %

B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel <u>Métiers de l'Image</u>			Nombre d'heures par semaine en formation	Forme de passation et durée des épreuves à l'examen	
Épreuves	Unités	Coef.		Forme	Durée
E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA)	U1	2	10h	Ponctuelle écrite	4h+30 mn (temps de visionnement et de lecture des documents.)
E2 Anglais	U2	1	3h	Ponctuelle orale	45 mn
E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES)	U3	4	6h de physique 6 h de TES	Ponctuelle écrite	6h(3h+3h)
E4 Techniques et mise en œuvre	U4	4	140 heures sur l'année (4 semaines de 35 h)	Ponctuelle pratique	4h+30 mn (temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet)
E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve :					
E51 Projet à caractère industriel	U51	4	Projet à caractère professionnel (120 h de pratique entre février et mars)	Ponctuelle orale	1h
E52 Environnement économique et juridique du projet	U52	1	3 h d'EEJ par semaine	Ponctuelle orale	15 mn
E6 Situation en milieu professionnel	U6	1	Rapport d'apprentissage Sur les deux années d'entreprise	Ponctuelle orale	30 mn
EF1 Langue vivante Espagnol (facultatif)	UF1	1	2 h par semaine	Ponctuelle orale	20 mn